

L'îlot Vins

L'Art du Vin



COFFRETS GOURMETS
CUVÉE 2023

1

COFFRET PLAISIR D'OFFRIR

26€90
soit 25€47 ht



2

COFFRET RHUM BALLY

67€48
soit 62€19 ht



4

COFFRET SAINT JAMES XO

99€71
soit 91€99 ht



3

COFFRET PLAISIR INTENSE

62€90
soit 58€95 ht



5

COFFRET GLENMORANGIE

85€53
soit 76€93 ht



1 • COFFRET PLAISIR D'OFFRIR, 26,90€ (soit 25,47€ ht) : Domaine de Mage Cerisier Sauvage Côtes de Gascogne IGP 75cl • Toastinade de Truite Citron 90g • Fondant de Foie gras aux figues 90g • Truffles Chocolat Maxim's 34g • Nougat 50g • Corbeille rouge osier (14160 / 42371 / 42666 / 42958 / 42525 / 60251) **2 • COFFRET RHUM BALLY, 67,48€ (soit 62,19€ ht) :** Rhum Bally 2005 70cl 43° (11604) **3 • COFFRET PLAISIR INTENSE, 62,90€ (soit 58,95€ ht) :** Champagne Mercier Blanc de Noir 75cl • Assortiment de Terrines Maxim's 4 x 65g • Chocolat Maxim's 39g • Corbeille osier rouge Noël (11136 / 42964 / 40570 / 60114) **4 • COFFRET SAINT JAMES XO, 99,71€ (soit 91,99€ ht) :** Coffret Rhum St James XO 43° 70cl + 1 verre dégustation (15359) **5 • COFFRET GLENMORANGIE, 85,53€ (soit 76,93€ ht) :** Whisky Glenmorangie Original 10 ans 70cl 40° + 2 verres (11658)

6

COFFRET PAUSE D'EXCEPTION

49€90

soit 47€10 ht



7

COFFRET FESTIVITÉS

59€80

soit 56€37 ht



8

COFFRET ÉCLATS DE FÊTE

89€90

soit 84€88 ht



9

COFFRET NWËL PÉYI

55€90

soit 53€41 ht



6 • COFFRET PAUSE D'EXCEPTION, 49,90€ (soit 47,10€ ht) : Château Plagnac Bordeaux Médoc Cru Bourgeois 75 cl • Rillettes de Canard au Foie Gras 180g • Terrine au Piment d'Espelette 180g • Terrine de Saumon aux Amandes 90g • Nougat 100g • Chocolat Catanies 100g • Biscuit Hurrard 150g • Valisette Noël (15514 / 41988 / 41068 / 41965 / 41513 / 41635 / 41909 / 60117) 7 • COFFRET FESTIVITÉS, 59,80€ (soit 56,37€ ht) : Crémant Bestheim Brut 75cl • Fondant de Foie de Canard aux Eclats de Figs 180g • Terrine de Saumon aux Amandes 90g • Rillettes de Canard au Foie Gras 180g • Nougat Mouren 100g • Panettone 100g • Tablette Chocolat Valrhôna 120g • Corbeille carton rouge Noël (14273 / 42665 / 41965 / 41988 / 40986 / 42522 / 40287 / 60107) 8 • COFFRET ÉCLATS DE FÊTE, 89,90€ (soit 84,88€ ht) : Champagne Moët Nectar Etui 75cl • Coffret Maxim's, sélection de friandises 271g • Sac carton Marché de Noël (11128 / 40387 / 60109) 9 • COFFRET NWËL PÉYI, 55,90€ (soit 53,41€ ht) : Saint James Shrubbe 70cl 30° • Douceurs de Rhum Saint James 180g • Tablette Chocolat au Rhum Saint James 120g • Biscuits Hurrard 150g • Terrine Rhum Vieux 105g • Houmous de Pois d'angoles 110g • Corbeille Marché de Noël GM (10125 / 42156 / 42150 / 41909 / 42191 / 42187 / 60107)

10

COFFRET SAVOUREUX

63€90
soit 60€78 ht



11

COFFRET HENNESSY

58€28
soit 53€71 ht



12

COFFRET ESCAPADE GOURMANDE

66€90
soit 63€03 ht



13

COFFRET NOËL BIO

47€90
soit 45€12 ht



10 • COFFRET SAVOUREUX, 63,90€ (soit 60,78€ ht) : Grain de Muscat de Gérard Bertrand 75cl • Bloc de Foie Gras de Canard Godard 125g • Confit de Figs 110g • Terrine du Limousin aux Pommes 180g • Tarte Sablée au chocolat Valrhôna 300g • Barre de Nougat Turron 150g • Panier osier motif Noël (14066 / 40256 / 41503 / 41983 / 40374 ou 40373 / 41490 / 60113) **11 • COFFRET HENNESSY, 58,28€ (soit 53,71€ ht) :** Cognac Hennessy VX 70 cl + 2 verres **12 • COFFRET ESCAPADE GOURMANDE, 66,90€ (soit 63,03€ ht) :** Asti Spumante DOCG 75cl • Toastinade de Truite Citron 180g • Fondant de Foie gras aux figues 90g • Excellence de Foie gras à la truffe d'été 90g • Confit de figues 110g • Biscuits croquant aux amandes 80g • Nougat 100g • Amandes Chocolat Praliné Mix 220g • Coffret Noël (13714 / 42367 / 42666 / 42365 / 41503 / 40360 ou 40361 / 41513 / 42492 / 60116) **13 • COFFRET NOËL BIO, 47,90€ (soit 45,12€ ht) :** Mouton Cadet Bio Rosé 75cl • Tartinable Olive et Tomate Bio 100g • Nougat Bio Ruche d'Or 50g • Rillettes de Porc Bio 180g • Florentins au Chocolat 100g • Corbeille osier motif Noël (15698 / 42502 / 40354 ou 40355 / 42334 / 40356 / 60114)

14

**COFFRET
FÉRIE
DE L'AVENT**

114€90
soit 108€10 ht



15

**COFFRET
BOÎTE À MERVEILLES**

142€50
soit 133€79 ht



14 • COFFRET FÉRIE DE L'AVENT, 114,90€ (soit 108,10€ ht) : Champagne Moët Brut Impérial 75cl • Bloc de Foie Gras Godard 125g • Confit d'oignons 110g • Terrine du Limousin aux Chataignes 180g • Timbale de Noix de St Jacques 90g • Mini stick Gouda Sésame Maxim's 80g • Pates de fruits 100g • Nougat 100g • Florentins au Chocolat 100g • Sac isotherme bleu (10231 / 40256 / 41504 / 42364 / 42368 / 40386 / 42508 / 41513 / 40357 / 60111 **15 • COFFRET BOÎTE À MERVEILLES, 142,50€ (soit 133,79€ ht) :** Champagne Ruinart Brut 75cl • Foie Gras de Canard Entier 120g • Confit de Figs 110g • Toastinade de Saumon au Citron 90g • Timbale Noix de St Jacques 90g • Petits Nougats 200g • Chocolats Maxim's 120g (whisky, rhum, cognac) • Cookies Maxim's chocolat et noisettes 56g • Pâtes de Fruits Maxim's 42g • Coffret Bois (11070 / 42667 / 41503 / 42371 / 42368 / 41382 / 40378 / 40383 / 40507 / 82315)

BON DE COMMANDE

ADRESSE & LIVRAISON

Raison sociale, Nom :

N° SIRET (14 chiffres) :

Adresse postale :

Code postal : Ville :

Tél. : Email :

Réception de ma commande à la cave :

Marin Cluny Jambette Manhity

Livraison :

Raison sociale, nom :

Adresse :

CP : Ville :

Date de livraison souhaitée :

Joindre les informations utiles à la livraison (horaires d'ouverture, accès étage)
Un surcoût sera appliqué pour une livraison à l'étage (> nous consulter)

COFFRETS GOURMETS CUVÉE 2023

*Prix indiqué en TTC

LES COFFRETS	OFFRE SPÉCIALE*	QUANTITÉ	MONTANT*
PLAISIR D'OFFRIR	26,90 €		€
NOËL BIO	47,90 €		€
PAUSE D'EXCEPTION	49,90 €		€
NWÈL PÉYI	55,90 €		€
HENNESSY	58,28 €		€
FESTIVITÉS	59,80 €		€
PLAISIR INTENSE	62,90 €		€
SAVOUREUX	63,90 €		€
ESCAPADE GOURMANDE	66,90 €		€
RHUM BALLY	67,48 €		€
GLENMORANGIE	85,53 €		€
ÉCLATS DE FÊTE	89,90 €		€
SAINT JAMES XO	99,71 €		€
FÉÉRIE DE L'AVENT	114,90 €		€
BOÎTE À MERVEILLES	142,50 €		€
Pour les commandes de produits frais et de produits locaux : veuillez nous consulter		TOTAL	€



CHÈQUES CADEAUX GOURMETS



LES CHEQUES CADEAUX	PRIX*	QUANTITÉ	MONTANT*
CHÈQUE CADEAUX DE 20 €	20 €		€
CHÈQUE CADEAUX DE 50 €	50 €		€
POCHETTE	OFFERTE		€
TOTAL			€

MONTANT NET TTC DE MA COMMANDE	€
MONTANT DE L'ACOMPTE	€

RÈGLEMENT

Par virement Par CB sur place

Commande supérieure à 500€ :
Acompte de 30% à la commande et solde avant la livraison.

Date + Mention «Bon pour accord» + Signature + Cachet commercial

La commande ne sera prise en compte qu'à réception du règlement. Conditions de règlement soumises à l'accord de notre service financier après réception du bon de commande. La validation de votre commande vaut acceptation de nos conditions générales de vente.

Siège social : ROGER ALBERT DISTRIBUTION : ZI Jambette • 97232 Lamentin • SAS au capital de 1 722 720 • RCS 392 252 953

Cave de Manhity : 0596 51 58 81 / manhity@lilotvins.com • Cave de Cluny : 0596 60 29 43 / cluny@lilotvins.com

Cave de Jambette : 0596 50 32 29 / jambette@lilotvins.com • Ccial Marin Village II : 0596 68 91 51 / marin@lilotvins.com

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Préalable :

Nous entendons par « client », l'acheteur, par « société » la société ROGER ALBERT DISTRIBUTION et par CGV, les conditions générales de vente.

1 – PRINCIPES GÉNÉRAUX

1.1 Les présentes CGV régissent l'ensemble des opérations d'achat-vente convenues entre les parties. Conformément à l'article L 621-122 du code de commerce, elles régissent la clause de réserve de propriété.

En toute circonstance les CGV prévalent sur d'éventuelles conditions générales d'achat ou tout autre document et particulièrement dans le cas où elles seraient contraires aux présentes.

Les présentes CGV annulent et remplacent toute condition précédemment émise. Elles sont, avec le tarif, les deux seuls documents régissant la facturation. Ainsi, les renseignements donnés dans les catalogues, prospectus, ainsi que les déclarations des commerciaux de la société n'ont qu'une valeur indicative.

L'acceptation éventuelle par un représentant de la société des conditions générales d'achat de l'acheteur, ne pourra avoir pour effet de priver l'une des dispositions des présentes conditions générales mais de les compléter.

1.2 Le tarif et les CGV ci-après applicables en Martinique, sont adressés ou remis au client pour lui permettre de passer commande.

En conséquence, toute commande passée à la société implique nécessairement, à titre de condition essentielle et déterminante, l'acceptation sans réserve et en intégralité des présentes conditions par le client.

Ainsi, toute annotation ou modification émise par le client et contrevenant aux CGV et tarif en vigueur est déclarée caduque de fait.

La société ne saurait être valablement engagée par des dispositions particulières que si elle les a expressément acceptées aux termes d'un accord écrit et signé des deux parties.

1.3 Le fait pour la société de ne pas se prévaloir à un moment donné d'une quelconque des présentes conditions générales ou des conditions particulières de la commande ne saurait être interprété par le client comme valant renonciation par la société à se prévaloir ultérieurement de l'une quelconque des dites conditions.

1.4 Les présentes conditions sont établies sur des rapports de confiance. En cas de doute sur la solvabilité du client établi sur la base de données internes – tel notamment qu'un impayé à l'égard de la société ou d'informations externes ou si le client, par quelque procédé que ce soit, rendait plus difficile l'exercice par la société de son droit de revendication ou de l'action directe, ces événements entraîneraient de plein droit, et après mise en demeure préalable, si bon semble à la société :

- la résolution de toutes les ventes en cours d'exécution relatives à des marchandises non encore livrées ;
- l'exigibilité immédiate d'un paiement comptant pour toutes les commandes pour lesquelles les marchandises ont été livrées, que les factures soient échues ou non ;
- la résiliation, pour les ventes futures, de toute convention relative aux conditions de règlement et exigibilité d'un paiement comptant ;
- la suppression avec effet rétroactif au 1er janvier de l'année en cours de toute remise quantitative.

La société se garde le droit sans préavis de recourir au service d'un tiers pour le recouvrement des sommes dues.

2 – COMMANDES

Les commandes ne deviennent définitives qu'après leur acceptation par la société, en particulier dans la limite des stocks disponibles à la date de la commande.

Toute modification ou annulation de commande doit parvenir à la même adresse par écrit impérativement deux jours ouvrables avant la mise à disposition des produits ou la date de livraison. La société se réserve le droit de réduire ou de fractionner toute commande présentant un caractère anormal sur le plan des quantités afin de garantir notamment une fraîcheur optimale de tous les produits.

3 – LIVRAISONS

3.1 Délais de livraison

Les délais de livraison sont donnés à titre indicatif et ne peuvent, en aucun cas, engager la responsabilité de la société. Leur dépassement ne peut donner lieu à aucune annulation de commande en cours, refus de marchandises, réclamation d'indemnités. La société n'est pas responsable des retards dus au transporteur.

3.2 Modalités de livraison

La livraison sera effectuée au lieu indiqué par le client.

La délivrance et la remise des produits pourront avoir lieu en tout autre lieu désigné par le client, sous réserve d'un préavis de 24 heures et dans un délai de 2 jours ouvrables, aux frais exclusifs du client.

Les livraisons sont effectuées soit par remise directe des marchandises au client, soit par délivrance des marchandises au transporteur, et systématiquement par carton complet. Les palettes fournies par la société pour les livraisons sont consignées à valeur unitaire de 20 € H.T. A chaque livraison, le même nombre de palettes livrées d'un format 80 X 120cm doit être restitué en bon état. En cas contraire, la différence pourra, à tout moment, être facturée par la société.

3.3 Transfert des risques

Le transfert des risques s'opère au départ de la société et les marchandises voyagent en conséquence aux risques et périls du client.

3.4 Réclamations

Les réclamations concernant le transport, la quantité, la qualité, doivent être faites en présence du transporteur ou du préposé de la société et portées par écrit sur le bon de livraison ou le récépissé du transporteur. Pour que celles-ci soient prises en considération, les mentions doivent être explicites.

Il appartient donc au client ou à son préposé, en cas d'avarie ou de manquant, de faire toute contestation nécessaire, prendre toute mesure conservatoire prévue par la loi, sous peine d'engager sa responsabilité personnelle.

Le client doit confirmer ses réserves par lettre recommandée avec accusé de réception auprès du transporteur dont copie est adressée à la société, dans les trois jours ouvrés qui suivent la réception des marchandises, conformément à l'article L 133-3 du Code de commerce, sous peine de perdre tout recours contre les responsables.

Sans préjudice des dispositions à prendre vis-à-vis du transporteur, les réclamations concernant la nature, la qualité ou la non-conformité des marchandises reçues par le client par rapport à la commande ou au bordereau d'expédition, doivent être formulées par écrit au vendeur dans les huit jours de la réception des marchandises.

Toutes les réclamations devront être motivées et ne donneront aucun droit au client pour déduire de son règlement quelque somme que ce soit (Loi Jacob du 2 août 2005).

3.5 Retour de marchandises

Un retour de marchandise ne pourra se faire qu'avec l'accord préalable de la société. Les produits périmés ne pourront, en aucun cas, faire l'objet d'une reprise.

En cas de vice apparent ou de non-conformité des marchandises reçues par l'acheteur et dûment reconnu par la société, l'acheteur pourra obtenir le remplacement gratuit de ces marchandises, à l'exclusion de toute indemnité ou dommage-intérêt.

Si au retour au siège de la société, la marchandise n'était pas conforme à celle qui lui avait été annoncée, ou serait avariée, ou qu'une intention frauduleuse (changement de DLC par exemple) serait constatée, la société n'établirait aucun avoir, remettrait la marchandise à disposition du client accompagnée de la facturation y afférente.

4 – FACTURATION

Nos produits sont vendus au prix catalogue qui s'applique à tous nos clients à la même date. La société informera les Clients de tout changement de prix catalogue par la communication de ses nouveaux tarifs.

Les Produits sont fournis aux prix en vigueur lors de la passation de la commande. Les prix s'entendent sur la base des tarifs communiqués au Client sous réserve des fluctuations des matières premières, pénuries, devises étrangères, taxes d'état, coûts des transports, coûts des emballages, événements exceptionnels (faits de guerre, de grève, etc.)

5 – RESERVE DE PROPRIETE

5.1 Sauf décision préalable et écrite de la part de la société, notifiée au client avant la livraison de chaque commande, il est convenu que la société conserve la propriété des biens vendus (commandés et/ou livrés) jusqu'au paiement effectif de l'intégralité du prix en principal et accessoires ainsi qu'après exécution par le client de toutes ses obligations à l'égard de la société.

5.2 Le client supporte, à compter de la livraison, les risques afférents aux marchandises à la garde et à la conservation desquelles il devra apporter tous ses soins.

5.3 En cas de revendication, les marchandises encore en possession du client seront présumées celles encore impayées et seront reprises à concurrence du montant des factures impayées.

5.4 Le client est autorisé, dans l'exploitation normale de son établissement, à revendre les marchandises livrées, mais il ne peut ni les donner en gage, ni en transférer la propriété à titre de garantie ou avec cession de fonds de commerce. En cas de saisie ou de toute autre intervention d'un tiers, le client est tenu d'en avertir la société dans un délai d'une heure par télécopie confirmée dans les 24 heures par lettre recommandée avec accusé de réception.

6 – GARANTIE DE QUALITE

6.1 Afin de garantir la qualité des produits et de préserver leur notoriété au stade des consommateurs, la société se réserve en tout état de cause le droit de reprendre les marchandises en quelques lieux et mains qu'elles se trouvent, le client s'engageant à assister la société dans ces opérations. Le client est tenu d'obtenir les mêmes garanties de ses propres clients et de leurs sous-acquéreurs.

6.2 Les marchandises doivent être conservées conformément aux règles de froid appropriées. Toute rupture de la chaîne de froid en sortie de la société ne pourra pas engager sa responsabilité.

6.3 La société apportera le plus grand soin à la production et à l'emballage des produits. Cependant, en cas de défectuosité dûment reconnue par elle, l'obligation de cette dernière sera limitée au remplacement des quantités défectueuses. Il ne sera alloué aucune indemnité de ce fait pour quelque cause ou préjudice que ce soit.

7 – FORCES MAJEURES – IMPOSSIBILITES D'EXECUTION

Sont notamment considérés comme cas de force majeure déchargeant la société de ses obligations sans recours du client : la guerre, l'émeute, l'incendie, l'inondation, les grèves, l'impossibilité (totale ou partielle) d'être approvisionné et tout autre événement susceptible d'arrêter, de réduire ou de perturber la fabrication, le transport ou le stockage des marchandises ou d'empêcher l'exécution normale du marché (rupture de matières premières du fait des fournisseurs, non conformité qualité des matières premières, afflux de commandes non prévisibles...), les événements rendant le coût économique de l'exécution du marché exorbitant.

En cas de survenance d'un événement de force majeure ou cas fortuit, la société sera dégagée de plein droit de toute obligation et notamment de son obligation de délivrance. La société s'engage à prévenir le client dans les huit jours de la survenance de l'un de ces événements.

8 – CONTESTATIONS – CLAUSE ATTRIBUTIVE DE JURIDICTION

Les clients de la société sont seuls responsables de la fixation et de la publicité de leurs prix de vente ainsi que des opérations promotionnelles présentées aux consommateurs.

Tout différend relatif au présent contrat sera de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de Fort-de-France, même en cas d'appel en garantie ou d'intervention forcée, de litispendance, de connexité ou de pluralité de défendeurs.

La société se réserve néanmoins la possibilité de porter le différend devant une autre juridiction également compétente par application des dispositions législatives et réglementaires en vigueur. La loi française est seule applicable.



COMMANDEZ VOS PRODUITS FRAIS D'EXCEPTION POUR LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE*

Saumon Fumé | Huîtres | Caviar | Foie gras Godard | Letchis



POUR ÊTRE SÛR DE FAIRE PLAISIR,
OFFREZ DES CHÈQUES CADEAUX !



4 CAVES L'ILLOT VINS ZI JAMBETTE :

du lundi au vendredi : 8h > 15h30 • 0596 50 32 29 • jambette@lilotvins.com

CCIAL CARREFOUR CLUNY :

du mardi au samedi : 10h > 18h • 0596 60 29 43 • cluny@lilotvins.com

IM. LA FRÉGATE, ZONE DE MANHITY AU LAMENTIN :

du mardi au vendredi : 10h > 14h et 15h > 18h et le samedi : 10h > 17h non stop • 0596 51 58 81 • manhity@lilotvins.com

CCIAL MARIN VILLAGE II :

du mardi au vendredi : 10h > 13h - 13h30 > 18h et le samedi : 9h > 14h • 0596 68 91 51 • marin@lilotvins.com

WWW.ILOT-VINS.FR

